

Nouvel avis – Avis de rupture de stock

(Glucobay, Co. 50 mg)

Dans les infolettres 069 du 5 juin 2019 et 098 du 3 juillet 2019, nous vous informions que la compagnie Bayer était en rupture de stock pour le produit suivant :

Glucobay	Co.	50 mg	02190885
----------	-----	-------	----------

Nous vous informions alors qu'à compter du **28 mai 2019**, la RAMQ acceptait de payer **temporairement** au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule 50 mg (99111793) et 75 mg (99112393) du mélange de poudre d'acarbose.

Veuillez noter que la RAMQ accepte également de payer **temporairement** au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule **25 mg** du mélange de poudre d'acarbose avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments*, et ce, depuis le **28 mai 2019**.

Pour ce faire, vous devez utiliser le code de facturation suivant :

Acarbose	Caps.	25 mg	99112693
----------	-------	-------	----------

Si vous faites préparer la mise en capsule du mélange de poudre d'acarbose avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments* à l'extérieur de votre pharmacie, la RAMQ remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition incluant les frais de préparation, à même le coût du médicament. De plus, vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Depuis le 31 octobre 2018, les frais de transport doivent être facturés selon les modalités prévues au programme de remboursement des coûts relatifs au transport des thérapies parentérales, des solutions ophtalmiques et des préparations magistrales non stériles.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.